

**LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT À L'INTENTION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN – AU 31  
MARS 2011**

<b>Enseignement primaire et secondaire</b>			
<b>Évaluation sommative du Programme d'éducation postsecondaire (2009056)</b>			
<b>DATE D'APPROBATION : 24-02-2010</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>Plan d'action</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>1. AINC doit envisager, avec la contribution significative des représentants de l'éducation des Premières nations, des solutions de rechange à son mode de financement de l'éducation postsecondaire en vue de favoriser les économies d'échelle et de respecter les principes de la maîtrise indienne de l'éducation des Premières nations.</p>	<p>Avec l'aide de spécialistes en éducation des Premières nations et d'autres intervenants, AINC examinera et analysera les travaux de recherche existants sur les obstacles financiers et non financiers à l'accès aux études postsecondaires.</p>	<p>Automne 2010</p>	<p><b>État : Terminé</b></p> <p><b>État/Justification</b> <b>Au 30 septembre 2010</b></p> <p>Depuis 2008, les Premières nations, les Inuits et d'autres intervenants ont communiqué leurs idées à AINC en vue d'améliorer l'efficacité du programme d'éducation postsecondaire, la responsabilisation et la coordination avec d'autres programmes fédéraux d'appui aux étudiants. En 2009-2010, AINC a effectué des séances de mobilisation avec les Premières nations dans tout le Canada. Également, dans le budget de 2010, le gouvernement du Canada s'est engagé à adopter une nouvelle approche en matière d'aide aux étudiants inuits et des Premières nations. De plus, AINC a produit un document qui résume les recherches actuelles sur les obstacles auxquels font face les Premières nations relativement à l'éducation postsecondaire, et l'a distribué aux représentants des Premières nations. Aussi, des travaux internes sont en cours afin de déterminer toutes les dépenses d'AINC en ce qui concerne l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire des Premières nations. Les renseignements et les données serviront de base aux décisions futures relativement au programme.</p> <p><b>Commentaires du SVE : Terminé. Entièrement mis en œuvre.</b></p>
<p>2. AINC doit s'assurer qu'il analyse de façon approfondie les données du</p>	<p>AINC examinera les données saisies dans le Système d'information sur l'éducation</p>	<p>Le lancement du Système</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier</b></p>

**LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT À L'INTENTION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN – AU 31  
MARS 2011**

Enseignement primaire et secondaire			
Évaluation sommative du Programme d'éducation postsecondaire (2009056)			
<i>DATE D'APPROBATION : 24-02-2010</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	Plan d'action	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>Système national d'information sur l'éducation postsecondaire (SNIEP) afin de suivre les résultats scolaires – notamment le nombre de diplômés et de décrocheurs, le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme et l'intégration au marché du travail – et de maximiser sa capacité de fournir des données fiables sur le rendement.</p>	<p>postsecondaire des Premières nations pour déterminer quelles sont les données nécessaires pour mieux rendre compte des résultats.</p> <p>Le Système d'information sur l'éducation, qui est en cours d'élaboration, facilitera la présentation des résultats aux Canadiens et aux Premières nations.</p>	<p>d'information sur l'éducation est prévu pour septembre 2012.</p>	<p><b>(terminé)</b></p> <p><b>État/Justification</b> <b>Au 31 mars 2011</b></p> <p>On a terminé l'examen global des données actuellement recueillies dans le Système national d'information sur l'éducation postsecondaire. Les données ont été examinées afin de vérifier leur pertinence vis-à-vis de la gestion de programme et de la mesure du rendement. L'analyse des lacunes en matière de données relativement à la mesure du rendement adéquate est terminée. Les instruments de collecte de données ont été entièrement révisés et remplacent l'ancien système de données sur l'éducation postsecondaire. Ces instruments sont essentiels à la collecte des données dans le Système d'information sur l'éducation. Des fonctionnalités élargies permettent de suivre les résultats des élèves, le sexe, le domaine d'études, l'état civil et le nombre de personnes à charge, afin de garantir un compte rendu significatif des résultats.</p> <p><b>Commentaires du SVE : Terminé. Entièrement mis en œuvre.</b></p>
<p>3. AINC doit veiller à ce que la nouvelle approche de collecte de données permette de relier et d'extraire systématiquement les données sur les dépenses et résultats.</p>	<p>Le Système d'information sur l'éducation, qui est en cours d'élaboration, permettra de recueillir des données financières et non financières, de les mettre en correspondance et de produire des</p>	<p>2012-2013</p> <p>L'achèvement dépendra de la mise en œuvre du</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</b></p> <p><b>État/Justification</b></p>

**LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT À L'INTENTION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN – AU 31  
MARS 2011**

Enseignement primaire et secondaire			
Évaluation sommative du Programme d'éducation postsecondaire (2009056)			
<i>DATE D'APPROBATION : 24-02-2010</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	Plan d'action	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	rapports à leur égard. Il appuiera aussi l'extraction des données nécessaires pour bien rendre compte des dépenses et des résultats.	Système d'information sur l'éducation.	<p><b>Au 31 mars 2011</b></p> <p>L'instrument de collecte de données sur l'éducation postsecondaire révisé assure une exploration améliorée des données, notamment en fournissant des renseignements sur le montant du financement accordé aux étudiants admissibles et des rapports plus exacts concernant les dépenses. Le Système d'information sur l'éducation permet de mettre en correspondance les données financières et non financières et, ainsi, d'appuyer l'analyse globale.</p> <p><b>Commentaires du SVE : Terminé. Entièrement mis en œuvre.</b></p>
4. AINC doit préciser, avec la contribution significative des représentants de l'éducation des Premières nations, ses rôles et responsabilités, en tenant compte de sa responsabilité de présenter les résultats aux Canadiens.	L'éducation postsecondaire est un domaine à responsabilité partagée. Le gouvernement du Canada appuie l'accès à l'éducation postsecondaire par souci de politique socioéconomique.	S.O.	<p><b>État : Terminé</b></p> <p><b>État/Justification</b> <b>Au 30 septembre 2010</b></p> <p>La création de la stratégie de mesure du rendement et le lancement du Système d'information sur l'éducation, qui comporte de nombreuses fonctionnalités en matière de rapports, permettront à AINC d'avoir accès aux outils de même qu'aux données sur l'éducation dont il a besoin pour rendre compte des résultats aux Canadiens en temps opportun et de manière appropriée.</p> <p><b>Commentaires du SVE : Terminé. Entièrement</b></p>

**LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT À L'INTENTION DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN – AU 31  
MARS 2011**

<b>Enseignement primaire et secondaire</b>			
<b>Évaluation sommative du Programme d'éducation postsecondaire (2009056)</b>			
<i>DATE D'APPROBATION : 24-02-2010</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>Plan d'action</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
			mis en œuvre.